

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

Commission permanente sur l'examen des contrats

Présidence

Dominic Perri

Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

Paola Hawa

Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Valérie Patreau

Arrondissement d'Outremont

Membres

Caroline Braun

Arrondissement d'Outremont

Julie Brisebois

Village de Senneville

Daphney Colin

Arrondissement de Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles

Nathalie Goulet

Arrondissement d'Ahuntsic–Cartierville

Julien Henault-Ratelle

Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Enrique Machado

Arrondissement de Verdun

Peter McQueen

Arrondissement de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Sylvain Ouellet

Arrondissement de Villeray– Saint-Michel–Parc-Extension

Le 19 septembre 2024

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE247090001

Accorder 3 contrats à la firme Pure Technologies Ltd., pour la fourniture de services professionnels pour l'auscultation électromagnétique et la surveillance des conduites principales d'aqueduc en béton précontraint de type AWWA C-301, pour une période de 36 mois. Dépense totale de 7 090 996,90 \$, taxes incluses (contrat Lot #1 : 2 879 261,44 \$ + contingences: 287 926,14 \$), (contrat Lot #2: 1 434 313,13 \$ + contingences: 143 431,31 \$ et (contrat Lot #3 : 2 132 786,25 \$ + contingences 213 278,63 \$) - Appel d'offres public 24-20510 - (3 soumissionnaires, 1 seul conforme pour chacun des lots)

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007)* et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008)*.

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM23 0447) et du conseil d'agglomération (CG23 0205).

Mandat SMCE247090001

Accorder 3 contrats à la firme Pure Technologies Ltd., pour la fourniture de services professionnels pour l'auscultation électromagnétique et la surveillance des conduites principales d'aqueduc en béton précontraint de type AWWA C-301, pour une période de 36 mois. Dépense totale de 7 090 996,90 \$, taxes incluses (contrat Lot #1 : 2 879 261,44 \$ + contingences: 287 926,14 \$), (contrat Lot #2: 1 434 313,13 \$ + contingences: 143 431,31 \$ et (contrat Lot #3 : 2 132 786,25 \$ + contingences 213 278,63 \$) - Appel d'offres public 24-20510 - (3 soumissionnaires, 1 seul conforme pour chacun des lots)

À sa séance du 28 août 2024, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

Lots 1 et 3

- Contrats de services professionnels d'une valeur de plus de 2 M\$ chacun et répondant à la condition suivante :
 - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres pour chacun des lots

Le 4 septembre 2024, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'eau, Direction de la gestion des actifs, Division planification des investissements ont d'abord expliqué que la Ville compte 794 kilomètres (km) de conduites principales. De ce nombre, 154 km (19 %) sont en béton précontraint AWWA C-301 et celles-ci doivent être auscultées à tous les cinq à sept ans environ. Cette pratique permet d'intervenir au bon moment et

d'identifier les projets prioritaires à réaliser. Le présent contrat est divisé en trois lots, le premier prévoit l'auscultation électromagnétique de 33 km de conduites en mode hors service; le deuxième est pour l'auscultation de 12 km de conduites en service et le troisième consiste plutôt en de la surveillance en continu de 13,4 km de conduites en béton. Au terme du présent contrat et des précédents, 132 km de conduites auront été inspectés.

La Ville ne disposant pas des ressources à l'interne pour réaliser de tels travaux, un appel d'offres à deux enveloppes a été publié du 22 mai au 25 juin 2024. Durant cette période 6 addendas ont été publiés afin d'offrir des clarifications diverses, notamment sur le type de technologie selon la méthode d'inspection. Il y a eu sept preneurs du cahier des charges, dont trois ont déposé une offre pour le lot 1, deux pour le lot 2 et un pour le lot 3. Pour les lots 1 et 2, l'un des soumissionnaires a été déclaré non conforme administrativement et un autre n'a pas obtenu la note de passage intérimaire pour le lot 1. Donc, la firme Pure Technologies Ltd. s'est avérée être l'unique soumissionnaire conforme pour les trois lots. Le prix déposé pour le lot 1 présente un écart de (-2,12 %) avec l'estimation, de 4,04 % pour le lot 2 et de 13,44 % pour le lot 3.

Les invités ont rappelé que l'auscultation est une pratique essentielle puisqu'elle permet de prioriser les projets de réhabilitation, d'amoinrir les risques de bris, lesquels peuvent entraîner des inondations et la fermeture de rues; de réduire la quantité d'eau perdue et d'augmenter la fiabilité d'approvisionnement en eau. De plus, il est largement moins coûteux pour la Ville d'intervenir en amont que de réparer un bris en urgence. C'est pourquoi le Service a conclu en recommandant d'octroyer le contrat à l'adjudicataire.

Durant la période d'échanges, la Commission a demandé des clarifications sur le lot 3, pour la surveillance de conduites. Comme l'ont précisé les représentants, dans le cas de ce lot, des équipements sont installés sur la totalité ou une partie de la conduite, pendant un temps donné, pour faire de la surveillance en continu. Lorsqu'il y a une défaillance, comme des câbles qui se brisent, l'information est transmise en temps réel et une intervention est déclenchée, au besoin. Pourquoi ne pas faire une telle surveillance sur un plus grand nombre de conduites? ont questionné les commissaires. La principale contrainte est budgétaire, a affirmé le Service. Dans le cadre de ce contrat, la dépense concerne la location d'équipements, l'installation et l'opération. Il existe cependant d'autres coûts en ce qui a trait au système d'acquisition de données, pour lequel il faut non seulement un logiciel, mais aussi la connexion internet, des prises, des équipements de chauffage, etc. Le Service a donc identifié une quinzaine de kilomètres plus critiques, selon notamment leur localisation, pour effectuer une telle surveillance.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service de l'eau, Direction de la gestion des actifs, Division

planification des investissements pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

Lots 1 et 3

- Contrats de services professionnels d'une valeur de plus de 2 M\$ chacun et répondant à la condition suivante :
 - Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres pour chacun des lots

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE247090001 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.